

# Appel à tous

## Rapport

Cet appel à tous concerne l'équité salariale appliquée dans les entreprises. Voici un aperçu des questions posées :

- Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?
- Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?
- Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.
- Etc.

Nombre de répondants : 99

Cet appel à tous a été fait entre le 19 et le 29 février 2008.



Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des CRHA et des CRIA du Québec.

Le résumé et les réponses à l'appel à tous, telles que transmises, ne sauraient exprimer en aucun cas l'opinion de l'ORHRI. De plus, il ne s'agit ni d'un avis juridique ni d'un quelconque conseil.

Publié en version électronique en mars 2008.

1200, avenue McGill College  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H4B 2G7  
(514) 879-1636 - [info@orhri.org](mailto:info@orhri.org)

### **Le sondage**

Quatre vingt-dix neuf personnes ont répondu à cet appel à tous sur l'équité salariale. Ils représentent des entreprises privées (71,62 %), publiques (8,11 %), parapubliques (14,86 %) ou municipales (5,41 %), dont près de la moitié (46,67 %) compte une ou plusieurs accréditations syndicales. Ces entreprises comptent majoritairement de 101 à 500 employés (48,89 %) et moins de 100 employés (30 %) et elles proviennent principalement du secteur de la fabrication (33,33 %) et du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (22,22 %).

### **Le processus d'équité salariale au sein de l'entreprise**

La majorité (72,73 %) des organisations a réalisé la démarche d'équité salariale prévue par la Loi. Parmi toutes les entreprises, 53,09 % ont mis sur pied un comité d'équité salariale et 23,75 % ont l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un tel comité. Enfin, 65,43 % des organisations ont prévu un mécanisme de maintien de l'équité salariale; elles s'assurent du maintien de l'équité salariale au sein de leur entreprise en continu (36,99 %), à l'occasion de changements dans l'organisation (35,62 %), une fois ou plus par trimestre (2,74 %) ou à d'autres moments (24,66 %).

### **Les cadres et l'équité salariale**

Le premier responsable des ressources humaines est considéré comme un cadre supérieur (selon la définition utilisée dans le cadre de l'équité salariale) dans 61,33 % des entreprises. Au sein des organisations concernées, on a exclu du processus d'équité salariale les postes de vice-président, ressources humaines (19,57 %), de directeur des ressources humaines (17,93 %), de directeur des finances (17,39 %), de vice-président aux finances (21,74 %) et d'autres directeurs ou autres vice-présidents (23,37 %).

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?

---

Oui	72	72,73 %
Non	27	27,27 %
Nombre de répondants		99

### 2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?

---

Oui	46	61,33 %
Non	29	38,67 %
Nombre de répondants		75

### 3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.

---

Vice-président, ressources humaines	36	19,57 %
Vice-président, ressources humaines	33	17,93 %
Directeur des finances	32	17,39 %
Vice-président aux finances	40	21,74 %
Autre directeur ou autre vice-président (spécifiez)	43	23,37 %
Nombre de répondants		184

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS - PAR RÉPONDANT.

### 4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?

---

Oui	43	53,09 %
Non	38	46,91 %
Nombre de répondants		81

### 5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?

---

Oui	19	23,75 %
Non	61	76,25 %
Nombre de répondants		80

### 6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?

---

Oui	53	65,43 %
Non	28	34,57 %
Nombre de répondants		81

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

---

### 7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?

---

En continu	27	36,99 %
Une fois par trimestre ou plus	2	2,74 %
À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)	26	35,62 %
Autre (spécifiez)	18	24,66 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>73</b>	

Vous pouvez également consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

### 8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?

---

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

### 9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?

---

Oui	35	46,67 %
Non	40	53,33 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>75</b>	

#### 9.1) Si oui, précisez le nombre :

Vous pouvez consulter la section COMPILATION DES RÉSULTATS – PAR RÉPONDANT.

### 10. Type d'organisation

---

Privée	53	71,62 %
Publique	6	8,11 %
Parapublique	11	14,86 %
Municipale	4	5,41 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>74</b>	

### Taille de l'entreprise

---

Moins de 100 employés	27	30,00 %
101 à 500 employés	44	48,89 %
501 à 1000 employés	6	6,67 %
1001 à 5000 employés	8	8,89 %
5001 employés et plus	5	5,56 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>90</b>	

## Compilation des résultats – Nombre de répondants

### Secteur d'activité

Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2	2,22 %
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	2	2,22 %
Services publics	3	3,33 %
Construction	1	1,11 %
Fabrication	30	33,33 %
Commerce de gros	4	4,44 %
Commerce de détail	3	3,33 %
Transport et entreposage	1	1,11 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	1,11 %
Finance et assurances	2	2,22 %
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1	1,11 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	20	22,22 %
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0,00 %
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1	1,11 %
Services d'enseignement	2	2,22 %
Soins de santé et assistance sociale	2	2,22 %
Arts, spectacles et loisirs	1	1,11 %
Hébergement et services de restauration	1	1,11 %
Autres services, sauf les administrations publiques	5	5,56 %
Administrations publiques	4	4,44 %
Organisme sans but lucratif	3	3,33 %
Syndicat	1	1,11 %
<b>Nombre de répondants</b>	<b>90</b>	

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Avez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>Moins de 100 employés (27 répondants)</b></p> <p><b>1 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Tous les cadres supérieurs</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 60</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>2 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Président-directeur général</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Minimalelement une fois l'an et lors de changements dans l'organisation</p> <p>8. 70</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p><b>3 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Une fois par trimestre ou plus</p> <p>8. 95</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p><b>4 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion des révisions salariales annuelles</p> <p>8. 8</p> <p>9. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>5 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directeur des opérations; directeur général; directeur - valorisation et transfert</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 30</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>6 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 50</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>7 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des finances; tous les postes de direction ont été exclus.</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 75</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>8 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 100</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>



Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Avez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p>	<p>9 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directeur général</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Mise à jour environ 1 fois l'an</p> <p>8. 82</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>10 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 28</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>11 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Non</p> <p>3. Processus non entamé</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 90</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>12 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directeur général et vice-président exécutif</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Une fois par année</p> <p>8. 40</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>13 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directrice adjointe à l'administration</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 18</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>14 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directeur des relations de travail; directeur Finances et ressources matérielles; directeur général adjoint; directeur général</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 55</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif</p>
	<p>15 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances; directeurs de service et de projets</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 65</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>16 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>17 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p>	<p>18 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 100</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>19 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À chaque ajustement de salaire</p> <p>8. 100</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>20 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Aucun</p> <p>8. 70</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>21 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement</p>
	<p>22 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de gros</p>
	<p>23 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>24 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>

Questions	Répondants	
1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?	25 -	1. Non Secteur d'activité : Fabrication
2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?	26 -	1. Non Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques
3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.	27 -	1. Oui 2. Non 3. Directeur des finances; tous les cadres qui relèvent directement du DG 4. Non 5. Non 6. Non 7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.) 8. 40 9. Non 10. Municipale Secteur d'activité : Organisme sans but lucratif
4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?		
5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?		
6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?		
7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?		
8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?		
9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?		
9.1) Si oui, précisez le nombre :		
10. Type d'organisation		
Secteur d'activité		
<b>101 à 500 employés (44 répondants)</b>		
	28 -	1. Oui 2. Oui 3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances; tous les postes de direction relevant du président 4. Oui 5. Non 6. Oui 7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.) 8. 120 9. Non 10. Privée Secteur d'activité : Commerce de gros
	29 -	1. Oui 2. Oui 3. Directeur des ressources humaines; directeurs généraux 4. Oui 5. Non 6. Oui 7. En continu 8. 110 9. Oui 9.1 1 10. Parapublique Secteur d'activité : Services publics

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>30 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; production</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 200</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>31 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances; directeurs : Opérations, Informatique, Technique</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 208</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 3</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>32 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur production, directeur environnement qualité SST, directeur entretien, directeur général; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À chaque année avant les augmentations salariales</p> <p>8. 155</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p>
	<p>33 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions		Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>34 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur de la mise en marché et des services; directeur de la production; directrice des communications; directeur adjoint mise en marché et services; vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 321</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1 pour 21 employés seulement tous du sexe masculin. Le reste des employés sont non syndiqués.</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
<p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>35 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; tous les postes cadres; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 250</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>36 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; toute personne relevant directement du président-directeur général de la compagnie</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 280</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>37 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 85</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>38 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président aux finances; chef de l'exploitation, V-P Développement des affaires</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 245</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>39 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; R&amp;D, Ventes et Marketing; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Une fois par trimestre ou plus</p> <p>8. 150</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Publique</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>40 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz</p>
	<p>41 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Industrie de l'information et industrie culturelle</p>

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p>	<p>42 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> <li>3. Directeur des ressources humaines</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Oui</li> <li>6. Oui</li> <li>7. Une fois par année, lors des augmentations salariales</li> <li>8. 307</li> <li>9. Non</li> <li>10. Privée</li> </ol> <p>Secteur d'activité : Commerce de détail</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>43 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Oui</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Oui</li> <li>7. En continu</li> <li>8. 350</li> <li>9. Non</li> <li>10. Privée</li> </ol> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
	<p>44 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Non</li> <li>3. Vice-président aux finances; tous les vice-présidents principaux (exécutif)</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Non</li> <li>7. En continu</li> <li>8. 310</li> <li>9. Non</li> <li>10. Publique</li> </ol> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>45 -</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Oui</li> <li>2. Oui</li> <li>3. Directeur des ressources humaines; vice-président aux finances</li> <li>4. Oui</li> <li>5. Non</li> <li>6. Oui</li> <li>7. À chaque embauche, et révision salariale</li> <li>8. 375</li> <li>9. Non</li> <li>10. Privée</li> </ol> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>



Questions		Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p>	<p>46 -</p>	<p>1. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Aucun</p> <p>8. 130</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>47 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 120</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 3</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Syndicat</p>
	<p>48 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des finances; directeur des ressources humaines</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 300</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 4</p> <p>10. Municipale</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>49 -</p>	<p>1. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Transport et entreposage</p>

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>50 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 101</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>51 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 362</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>52 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Révision annuelle</p> <p>8. 100</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>53 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 250</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>54 -</p> <p>1. Non</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 350</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>55 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; VP Marketing, VP achats, VP développement, directeur d'hôtel</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 275</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Hébergement et services de restauration</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>56 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 226</p> <p>9. Non</p> <p>10. Municipale</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>57 -</p> <p>1. Non</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>8. 102</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Avez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>58 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 104</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>59 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 160</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
	<p>60 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 300</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>61 -</p>	<p>1. Non</p> <p>3. Directeur des finances; vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 173</p> <p>9. Non</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Construction</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>62 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Directeur général</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 148</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Agriculture, foresterie, pêche et chasse</p>
	<p>63 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 225</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p>

Questions		Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>64 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 118</p> <p>9. Non</p> <p>10. Publique</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>65 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Président; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 168</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>66 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 283</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Services d'enseignement</p>
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>67 -</p>	<p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>68 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; tous les v.p. de notre entreprise</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. +100</p> <p>9. Non</p> <p>10. Publique</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>69 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 180</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>70 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des ressources humaines; directeur des finances; marketing</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 2</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Arts, spectacles et loisirs</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>71 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 350</p> <p>9. Non</p> <p>10. Publique</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>501 à 1000 employés (6 répondants)</p>		
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>72 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Membres du bureau de direction; directeur des ressources humaines; directeur des finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation plus lors de la création de poste et une fois par année au 1er janvier de chaque année.</p> <p>8. 800</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 4</p> <p>10. Municipale</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
	<p>73 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 1000</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 3</p> <p>10. Publique</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p>



Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p><b>74 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; tous les VP siégeant au comité de direction</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. Jamais</p> <p>8. 510</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p> <hr/> <p><b>75 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 700</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 4</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Soins de santé et assistance sociale</p> <hr/> <p><b>76 -</b></p> <p>1. Non</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p> <p>8. 700</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Autres services, sauf les administrations publiques</p> <hr/> <p><b>77 -</b></p> <p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 900</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>

Questions	Répondants	
1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?	1001 à 5000 employés (8 répondants)	
2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale? 3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale. 4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale? 5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale? 6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale? 7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise? 8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?	78 -	1. Oui 2. Oui 3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; tous les vice-présidents qui font partie du comité de direction (c.a.d. selon notre contexte, les cadres supérieurs de l'entreprise) 4. Oui 5. Non 6. Oui 7. Une fois l'an, lors de la majoration des échelles salariales. 8. 1500 9. Oui 9.1 16 10. Privée Secteur d'activité : Fabrication
9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales? 9.1) Si oui, précisez le nombre : 10. Type d'organisation Secteur d'activité	79 -	1. Oui 2. Oui 3. Vice-président aux finances; vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances 4. Non 5. Non 6. Non 7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.) 8. 4500 9. Oui 9.1 4 10. Parapublique Secteur d'activité : Administrations publiques
	80 -	1. Oui 2. Non 3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; recteur; tous les vice-recteurs 4. Oui 5. Non 6. Non 7. Processus non terminé 8. 1400 9. Oui 9.1 4 10. Parapublique Secteur d'activité : Services d'enseignement
	81 -	1. Non Secteur d'activité : Fabrication

Questions	Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>82 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 1250</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 4</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Finance et assurances</p>
<p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>83 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 1400</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 8</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services immobiliers et services de location et de location à bail</p>
	<p>84 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Administrations publiques</p>
	<p>85 -</p> <p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. En continu</p> <p>8. 3200</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
<b>5001 employés et plus (5 répondants)</b>	
	<p>86 -</p> <p>1. Non</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions		Répondants
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p> <p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p>	<p>87 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances; secteur communications et marketing; approvisionnement et Gestion mobilière</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion des majorations des échelles salariales et des renouvellements des conventions collectives et de tout changement majeur de la structure organisationnelle</p> <p>8. 6 700</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 17</p> <p>10. Parapublique</p> <p>Secteur d'activité : Services publics</p>
<p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>88 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. PDG; chefs d'équipe membres du comité de direction</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. Nous avons été acquis dernièrement par une multinationale, ce dossier est maintenant entre leurs mains. Des échelles ont été construites.</p> <p>8. 40 000</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Services professionnels, scientifiques et techniques</p>
	<p>89 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances; tous les directeurs et VP</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 175</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>

Questions	Répondants	
<p>1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?</p> <p>2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?</p> <p>3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.</p> <p>4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?</p> <p>5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?</p> <p>6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?</p> <p>7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?</p>	<p>90 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p> <p>7. pas vraiment maintenu</p> <p>8. 3500</p> <p>9. Oui</p> <p>9.1 1</p> <p>10. Privée</p> <p>Secteur d'activité : Fabrication</p>
<p>Pas de réponse (9 répondants)</p>		
<p>8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?</p> <p>9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?</p> <p>9.1) Si oui, précisez le nombre :</p> <p>10. Type d'organisation</p> <p>Secteur d'activité</p>	<p>91 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>3. Directeur des finances</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p> <p>7. À l'occasion de changements dans l'organisation (renouvellement de la convention collective, changement de la structure organisationnelle, etc.)</p> <p>8. 25</p> <p>9. Non</p> <p>10. Privée</p>
	<p>92 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; vice-président aux finances; tous les cadres supérieurs relevant du PDG</p> <p>4. Oui</p> <p>5. Oui</p> <p>6. Non</p>
	<p>93 -</p>	<p>1. Oui</p> <p>2. Oui</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Oui</p>
	<p>94 -</p>	<p>1. Non</p> <p>3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances</p> <p>4. Non</p> <p>5. Non</p> <p>6. Non</p>

Questions	Répondants	
1. Avez-vous fait la démarche de l'équité salariale prévue par la loi?	95 -	1. Non
2. Le premier responsable des ressources humaines est-il considéré comme un cadre supérieur selon la définition utilisée dans le cadre du processus de l'équité salariale?	96 -	1. Oui
3. Parmi les postes suivants, cochez ceux que votre organisation a exclus du processus d'équité salariale.		2. Non
4. Aviez-vous mis sur pied un comité d'équité salariale?		3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances
5. Avez-vous l'intention de créer (ou de conserver le cas échéant) un comité d'équité salariale?		4. Non
6. Avez-vous prévu un mécanisme (procédure, processus) de maintien de l'équité salariale?	97 -	5. Oui
7. À quelle fréquence ou à quels moments vous assurez-vous du maintien de l'équité salariale dans votre entreprise?		6. Non
8. Quel est le nombre total d'employés dans votre organisation (en incluant les dirigeants et vous-même)?		1. Oui
9. Votre organisation compte-t-elle une ou plusieurs accréditations syndicales?		2. Non
9.1) Si oui, précisez le nombre :	98 -	3. Vice-président, ressources humaines; directeur des ressources humaines; directeur des finances; vice-président aux finances
10. Type d'organisation		4. Oui
Secteur d'activité	99 -	5. Non
		6. Non
		1. Non

